

---

---

**PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE 25 FÉVRIER 2016 À 11 H 30 AU CENTRE METCALFE SITUÉ AU 3597, RUE METCALFE, À RAWDON ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS FORMANT QUORUM :**

---

---

Monsieur le maire,  
Mesdames et Messieurs les conseillers,

Bruno Guilbault  
Louise Poirier  
Raymond Rougeau  
Renald Breault  
Kimberly St Denis  
Stéphanie Labelle

Est absente :  
Madame la conseillère,

Katy Dupuis



1. OUVERTURE DE LA SÉANCE – MOT DU MAIRE

La séance est ouverte par Monsieur le maire Bruno Guilbault. Monsieur François Dauphin, directeur général et secrétaire-trésorier, agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

16-99

Il est proposé par Madame la conseillère Stéphanie Labelle, appuyé par Monsieur le conseiller Raymond Rougeau et unanimement résolu par les conseillers d'adopter l'ordre du jour suivant:

1. Ouverture de la séance – Mot du maire
2. Adoption de l'ordre du jour

**SUJETS D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

3. Engagement de la Municipalité de Rawdon – Processus d'attribution de contrats – Programme de Réhabilitation du réseau routier local 2015-2016 – Accélération des investissements sur le réseau routier local
4. Période de questions
5. Levée de la séance

**SUJETS D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

3. ENGAGEMENT DE LA MUNICIPALITÉ DE RAWDON – PROCESSUS D'ATTRIBUTION DE CONTRATS – PROGRAMME DE RÉHABILITATION DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL 2015-2016 – ACCÉLÉRATION DES INVESTISSEMENTS SUR LE RÉSEAU ROUTIER LOCAL

CONSIDÉRANT qu'en date du 3 juillet 2015, la Municipalité a déposé une demande d'aide financière auprès du Ministère des Transports dans le cadre du volet Accélération des investissements sur le réseau routier local du Programme Réhabilitation du réseau routier local pour des travaux de réfection et de pavage sur le chemin Bélair, du chemin du lac-Morgan jusqu'à la limite du territoire de la Municipalité, à la jonction de la Municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez (3 km);

CONSIDÉRANT QUE les coûts de réalisation de ce projet sont estimés à 971 055 \$, et que la Municipalité sollicite une aide financière de l'ordre de 50 %, soit un montant estimé de 485 528 \$;

CONSIDÉRANT QUE suite au dépôt de la demande d'aide financière, la Municipalité a reçu un accord de principe du Ministère des transports, demandant à la Municipalité d'amorcer le processus d'attribution de contrats pour la réalisation du projet (No dossier AIRRL- 2015-057);

CONSIDÉRANT QU'afin de respecter les modalités de l'accord de principe et mener à terme son projet, la Municipalité doit aller en appel d'offres pour services professionnels d'ingénierie pour les plans et devis ainsi qu'en appel d'offres pour la réalisation des travaux.

16-100

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Raymond Rougeau, appuyé par Monsieur le conseiller Renald Breault et unanimement résolu par les conseillers :

De confirmer l'engagement de la Municipalité de Rawdon d'amorcer le processus d'attribution des contrats pour la réalisation du projet.

De confirmer l'engagement de la Municipalité de défrayer 50 % des coûts du projet et de réaliser les travaux, sous réserve de l'obtention de l'aide financière demandée et de l'obtention des approbations requises en matière de règlement d'emprunt, le cas échéant.

D'autoriser et mandater le directeur du Service des travaux publics à entreprendre le processus d'attribution des contrats pour la réalisation des travaux, et ce, dès le début du mois de mars 2016.

D'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à signer, pour et au nom de la Municipalité, tout document requis aux fins de la présente résolution.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite, conformément au Règlement 17-2013 et son amendement, les personnes présentes à l'assemblée publique à poser des questions.

5. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Monsieur le conseiller Raymond Rougeau, appuyé par Madame la conseillère Kimberly St Denis et unanimement résolu par les conseillers :

16-101

Que l'ensemble des points prévus à l'ordre du jour ayant été discuté, monsieur le maire déclare la présente séance du conseil levée à 11 h 34.

*(Signé)*

\_\_\_\_\_  
Me Caroline Gray  
Directrice Service du greffe  
et secrétaire-trésorière adjointe

*(Signé)*

\_\_\_\_\_  
Bruno Guilbault  
Maire